

Présentation de l'Offre de Formation de l'UGA aux élèves de CPGE

Information, Orientation
& Modalités d'inscription



Sommaire

Organisation des Licences à l'UGA

Principe de la double inscription CPGE - Licence

Modalités pratiques

**CPGE1
CPGE2**



Organisation des Licences à l'UGA

L'UGA en quelques chiffres

Première université française en Région

Dans le **Top 5** des Universités Françaises

Régulièrement classée parmi les **150 meilleures universités** du Classement global de Shanghai

23 Facultés et Instituts

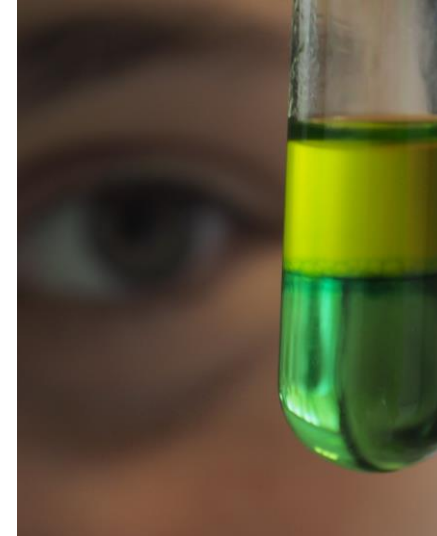
6 Ecoles de Grenoble INP-UGA
IAE
Polytech Grenoble
ENSAG (Archi)
Sciences Po-UGA

57 000 étudiants

60% en 1^{er} cycle (licence, BUT...)
30% en 2^{ème} cycle (master, ingénieur...)
10% en 3^{ème} cycle (doctorat, post master)
18% d'étudiants étrangers (150 nationalités)

1925 élèves CPGE inscrits en parallèle à l'UGA

- 577 types de diplômes préparés
- 3100 Enseignants et enseignants-chercheurs, 3700 personnels BIATTS
- Un **campus paysager** de 175 ha à **Grenoble**, mais aussi 12 sites dont le campus de **Valence**



Les Licences de l'UGA

UFR/Composante

Entité organisant la formation : ARSH, DLST, DSDA, Faculté d' Economie, IUGA, LLASIC, SOCLE, PHARMACIE, SHS...

Mention

Diplôme national de licence défini par un nom de mention : **33 mentions à l'UGA**

Exemples :
Chimie, Economie
et Gestion,
Histoire, LEA,
Lettres,
Mathématiques,
Physique, Sciences
de la vie...

Parcours (spécialisation)

Chimie
parcours
**Chimie et
Biochimie**

LEA
parcours
**Anglais
Espagnol**

**Portails en
L1** : ouvrant
en L2 sur
plusieurs
parcours
(exemple :
PCMM)

- Les mentions/parcours/portails ne **se superposent pas** aux programmes des CPGE
 - CPGE pluridisciplinaires
 - Licences spécialisées
 - L'offre de l'UGA CPGE conventionnée concerne **22 mentions**
 - Prenez le temps de vous informer
 - Consultez l'offre de formation sur le site UGA
- Vous devez vous inscrire dans une **mention, un parcours (ou portail)**
- Possibilités de **réorientation** en fin de L1 au sein de l'offre conventionnée
 - Identification d'un responsable de parcours

Principe de la double inscription CPGE - Licence

La convention CPGE - Université

-
- **Cadre réglementaire** : Loi d'orientation de l'Enseignement Supérieur du 22 juillet 2013 (article L612-3 du code de l'éducation)
 - **Objectifs** : **Sécuriser les parcours et faciliter les poursuites d'études**
 - Une **convention** établie entre l'université (ici l'UGA) et le lycée
- 1- fixe les règles :
- d'**inscription** en licence
 - de **validation** : octroi des crédits ECTS d'une année de licence
 - d'**admission** : autorisation à s'inscrire dans l'année de licence
 - de **réorientation** : en cours ou en fin de 1^{ère} année, en fin de 2^{ème} année
- 2- détermine la liste des parcours de Licence (offre de formation accréditée) ouverts aux élèves de CPGE
- **Seule l'inscription à l'UGA ouvre les dispositions établies par la convention**

Offre de formation (annexe)

L'offre de licence autorisée dépend de la filière de CPGE (cf annexe – extrait).

INSCRIPTION PARALLELE UGA LICENCE 1 / CPGE1 FILIERE SCIENTIFIQUE

Mentions et parcours de L1 ouverts aux étudiants inscrits en CPGE1 filière scientifique

Filière CPGE	Voie CPGE	Mention(s) de licence	Parcours/Portail	UFR - Composante
SCIENTIFIQUE	BCPST - PCSI	Chimie	Chimie et biochimie	DLST
	BCPST	Chimie	Chimie-biologie (<i>Valence</i>)	DSDA
	MP2I - MPSI – PCSI-PTSI	Informatique	Informatique, mathématiques et applications (<i>Grenoble / Valence</i>)	DLST DSDA
	MP2I - MPSI – PCSI-PTSI	Mécanique	Sciences pour l'ingénieur	DLST
	MP2I - MPSI – PCSI-PTSI	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	SHS
	MP2I - MPSI – PCSI-PTSI	Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques (<i>Grenoble / Valence</i>)	DLST DSDA
	BCPST - PCSI - MP2I – MPSI - PTSI	Sciences de la terre	Sciences de la Terre et de l'Environnement	DLST
	BCPST	Sciences de la vie	Sciences du vivant	DLST
	BCPST	Sciences pour la santé	Biotechnologies pour la Santé	PHARMACIE

Elèves CPGE à l'UGA : une attention renforcée

- **Vous disposez d'une offre de formation claire et adaptée :**
 - Selon votre filière et voie CPGE : Economique et commerciale, Littéraire, Scientifique
 - **Pages CPGE** sur le **site internet de l'UGA** lisibles, complètes, actualisées
- L' **espace orientation de l'UGA** vous accompagne dans vos projets de **réorientation ou d'intégration**
- Vous pouvez contacter le **responsable de l'équipe pédagogique** de votre Licence pour conseils, informations : voir le catalogue des formations de l'UGA
- Accès à toutes les **facilités des campus** : Bibliothèques (**BELUGA**), salles de travail individuelles, centre de santé, associations étudiantes, réseau,...

Connexions avec votre lien AGALAN (sur votre carte d'étudiant)

Liens explicités:

Vers le catalogue des formations : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/catalogue-des-formations/catalogue-des-formations-573177.kjsp>

Vers les pages CPGE : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/vous-souhaitez-vous-inscrire-a-l-universite/>

Vers l'espace Orientation : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/orientation-insertion-stage-emploi/>

Vers BELUGA : https://beluga.univ-grenoble-alpes.fr/discovery/search?vid=33UGRENOBLE_INST:UGrenoble

Elèves CPGE à l'UGA : une attention renforcée

Vos démarches administratives sont **simplifiées** :

- ni déplacement, ni envoi de dossier papier (sauf cas particuliers)
- vous procédez à votre inscription administrative par le web et payez en ligne vos droits de scolarité
- Un minimum de pièces justificatives vous est demandé
- L'UGA transmet votre carte d'étudiant directement dans votre lycée
- Un formulaire de contact en ligne pour répondre aux questions liées aux inscriptions : [Accéder au formulaire de contact](#)

Modalités Pratiques

Coût d'inscription en Licence

1- LA CVEC Contribution Vie Etudiante et de Campus

Les sommes collectées bénéficient aux étudiantes et étudiants : elles financent des projets de vie de campus , favorisent l'accompagnement social (principalement santé, restauration...), soutiennent les initiatives étudiantes (sports, culture, ..)

En amont de l'inscription à l'université :

- chaque élève doit impérativement s'acquitter de la CVEC : 105 €
- sur le [site web national dédié](#)
- Exonération totale pour les boursiers nationaux (0 €)

2- Les droits d'inscription en licence

Ensuite, il faut régler à l'université le montant des droits universitaires 2025-2026 :

- Etudiant non-boursier national : 178 €
- Etudiant boursier (national ou du gouvernement français) : exonération des droits d'inscription 0 €

Elèves CPGE 1^{ère} année



Elèves CPGE 1^{ère} année: Inscription en L1

- 1- Choisir la licence** (mention / parcours) souhaitée pour l'inscription en L1 parmi l'offre de formation dédiée
- 2- Remplir questionnaire en ligne (du 7/10 au 17/10/2025)** pour indiquer **la licence** (mention / parcours) choisie
- 3 -** Préalablement à l'inscription administrative, **s'acquitter** de la **CVEC** et télécharger l'attestation
- 4- S'inscrire à l'université**

Par le web, entre le **20 novembre et le 10 décembre 2025**

Un **identifiant de connexion** au serveur d'inscription sera transmis après validation du choix de formation à l'université

Pièces justificatives à déposer en ligne sur une plateforme dédiée

- 5- Retirer sa carte d'étudiant dans votre lycée**

Les cartes seront mises à disposition dans votre lycée à la fin de la période d'inscription

Elèves CPGE 1^{ère} année

Validation de la L1

Une commission mixte composée de représentants des lycées et de l'université se réunit début juillet pour donner un avis sur les validations d'année.

Pour valider les 60 ECTS de la licence (L1) d'inscription, il faut **à la fois** :

- **Obtenir 60 crédits ECTS** dans le cadre de la CPGE (conseil de classe)
- **Être admis en CPGE2**

→ Dans les autres cas, la validation des crédits ECTS de la licence se fera sur **avis favorable** de la commission mixte pédagogique et **décision du jury de licence**

A RETENIR :

- La validation de l'année de licence (L1) permet **l'inscription parallèle** dans la L2 correspondante (*poursuite et inscription en CPGE2*)
- En cas de réorientation en L2 (*arrêt CPGE*), la validation de la L1 et l'admission en L2 à l'UGA relèvent **du jury de licence** après **avis de la commission mixte**
- La validation tient compte des **résultats et appréciations** des conseils de classe, mais aussi des **attendus des formations** de Licence et de votre projet de formation

Elèves CPGE 1^{ère} année Réorientation (arrêt CPGE)

La convention prévoit la réorientation à l'UGA en cours d'année en Licence 1 (arrêt CPGE)

Demande de réorientation dans la licence d'inscription

- **Au plus tard fin octobre :**

- Intégration sans condition dans la licence d'inscription au semestre 1
- Dispense des épreuves organisées antérieurement à l'intégration

- **Au plus tard le 15 décembre :**

- Intégration dans la licence d'inscription au semestre 2
- Possibilité de validation du semestre 1 par neutralisation ou en seconde chance après accord du responsable de formation.

Demande de réorientation dans une autre licence

- Dépôt d'une demande de réorientation selon procédure UGA (voir [site UGA](#))
- Intégration au semestre 2 si avis positif de la commission pédagogique de la formation

Dans tous les cas, **contactez au préalable le responsable de parcours ou de mention**

Elèves CPGE 2^{ème} année



Elèves CPGE 2^{ème} année

Inscription en L2

1- Etape préalable : S'être acquitté de **la CVEC** et avoir téléchargé l'attestation

2- S'inscrire à l'université

- Par le web, entre le **21 novembre et le 10 décembre 2024**
- Identifiant de connexion : votre numéro d'étudiant UGA + votre date de naissance
- Pièces justificatives à déposer en ligne sur une plateforme dédiée

3- Mettre à jour sa carte d'étudiant

Les stickers à coller sur la carte d'étudiant remise l'année précédente seront envoyés aux lycées à la fin des inscriptions

Cas particuliers :

- Elèves «cube» en CPGE **littéraires** → inscription en **L3** par le **web** entre le **20/11 et le 10/12/2025**
- Elèves de CPGE 2 non-inscrits à l'UGA en 2024-25 ou Elèves «cube» en CPGE **scientifique ou économique** (réinscription dans une autre mention ou un autre parcours si L2 validée en 2024-25)
 - inscription administrative en L2 par **correspondance** uniquement (du 20/11 au 10/12/2025)
 - contact : Assistance CPGE via le [formulaire de contact](#) en ligne.

Elèves CPGE 2^{ème} année

Validation de la L2

Une commission mixte composée de représentants des lycées et de l'université se réunit début juillet pour donner un avis sur les validations d'année.

Pour valider les crédits de la licence (L2) d'inscription, il faut :

- **Obtenir 120 crédits ECTS** dans le cadre de la CPGE (conseil de classe)

→ Dans tous les cas, la validation des 120 ECTS de la Licence 2 est prononcée par le jury de Licence, après **avis favorable de la commission mixte**

A RETENIR :

La validation de l'année de licence :

- relève **du jury universitaire** éclairé par **l'avis de la commission mixte**
- Tient compte des **résultats et appréciations** des conseils de classe, mais aussi des **attendus des formations** de Licence

Elèves CPGE 2 «cube» littéraire

Validation de la L3

La validation de la Licence 3 (L3) pour les élèves « cubes » en CPGE littéraire est **uniquement** proposée pour les formations suivantes :

- Licence Arts du spectacle – Lettres modernes
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Histoire de l'art et d'archéologie (CPGE A/L)
- Licence LLCER : *parcours anglais* ou *parcours allemand* (CPGE A/L)
- Licence Lettres : *parcours lettres modernes* ou *parcours lettres classiques* (CPGE A/L)
- Licence Philosophie
- Licence Sciences sociales
- Licence Sociologie (CPGE B/L)

La **validation** de la licence 3 relève du **jury universitaire** éclairé par **l'avis de la commission mixte**

La validation n'est possible à l'UGA que si l'élève de CPGE est inscrit à l'UGA pour l'année en cours.

Elèves CPGE 2^{ème} année Réorientation en Licence

Les demandes de réorientation en licence se font en fin d'année universitaire (mai-juin 2026)

1. Réorientation dans une licence inscrite dans l'offre de formation conventionnée

- Demande à déposer avant mi-juin 2026 selon la procédure précisée au printemps 2026
- Avoir un projet de formation motivé et possibilité de contacter le responsable de parcours/mention
- Intégration en 3^{ème} année de licence si validation de la 2^{ème} année de licence sur décision du jury de licence et avis favorable de la commission mixte pédagogique

2. Réorientation dans une formation non inscrite dans l'offre de formation conventionnée (autres mentions de licence, doubles licences, parcours internationaux, BUT,...)

- niveau L1 ou 1^{ère} année : suivre la procédure et calendrier [Parcoursup](#)
- niveau L2 ou L3 : suivre procédure et calendrier [eCandidat](#) sur le site de l'UGA
- l'admission n'est pas de droit

Pour en savoir plus

La fiche d'informations et les pages CPGE sur le site UGA

L'offre de formation licences dédiée aux élèves CPGE

Consultez le programme détaillé des licences sur le catalogue en ligne des formations :

[formations.univ-grenoble-alpes.fr](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formations.univ-grenoble-alpes.fr)

Liens explicités :

Vers le catalogue des formations : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/catalogue-des-formations/catalogue-des-formations-573177.kjsp>

Vers les pages CPGE : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/vous-souhaitez-vous-inscrire-a-l-universite/>

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**